

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 2 JUIN 2008

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance

Période de question – Parole à l'assemblée

4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
5. Trésorerie
6. Adoption des comptes fournisseurs
7. Engagement de crédits – Juin 2008
8. Adoption du règlement 2007-472 modifiant le règlement de zonage 90-199 pour interdire les usages relatifs aux ports de plaisance, club de yacht, service de location de bateaux, rampe d'accès et autres ports de plaisance ainsi que pour en interdire l'extension ou l'agrandissement
9. Adoption du règlement 2008-477 sur la renaturalisation des berges
10. Adoption du règlement 2008-478 concernant la circulation
11. Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal – Règlement d'emprunt 2006-453
12. Assurance générale – Ajout de 2 emplacements (Réservoir et station de pompage aqueduc) et Bris de machine
13. CDC Mékinac – Prêt de la salle municipale de Lac-aux-Sables et aide financière
14. Octroi de contrat – Remplissage A.P.R.A. et cylindres d'air – Protection Incendie CFS Ltée
15. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2008
16. Appel d'offres sur invitation – Traitement de surface rue de l'Hôtel
17. CCE – Dépôt d'une recommandation
18. Georges-Étienne Côté – Enlèvement des réservoirs
19. Appui au projet de loi C-207 – Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés dans les régions désignées)
20. Tournoi de balle – Autorisation d'utiliser le parc Louis-Philippe-Fugère
21. Demande de commandite – Défi têtes rasées
22. Femmes de Mékinac – Demande d'aide financière - Colloque
23. APLV – Demande d'aide financière – Analyses d'eau 2008
24. Dystrophie musculaire Canada – Autorisation de passage dans la municipalité
25. Classique annuelle du St-Rémi – Caisse Desjardins de L'Ouest de Portneuf
26. Varia
 - 26.1 Camping Paquin-Lahaie – Modification aux roulottes – Porter au rôle d'évaluation
 - 26.2 Appel d'offres – Travaux d'aqueduc – Rue Principale
 - 26.3 Appel d'offres – Bloc sanitaire
 - 26.4 Canadien National – Demande d'ajuster l'approche de la voie ferrée – Chemin Tawachiche
 - 26.5 Appel d'offres – Construction d'un garage municipal
 - 26.6 Avis de motion – Mur de soutènement
 - 26.7 Adoption du règlement 2008-479 modifiant le règlement de zonage 90-199 relativement aux murs de soutènement
 - 26.8 Téléphone et micro-ondes – Kiosque PPVM
 - 26.9 Révision de la structure organisationnelle de la municipalité
 - 26.10 Transport Canada – Anti-sifflet aux traverses de voie ferrée
 - 26.11 Offre de service – Claude Grenier Ressources humaines inc.
 - 26.12 Motion de remerciements et de reconnaissance – Madame Nathalie Vallée

Période de question – Parole à l'assemblée

27. Levée de l'assemblée

Province de Québec

*Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables*

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce deuxième jour de juin deux mil huit (2 juin 2008) à la salle municipale de Hervey-Jonction, 830, rue Auguste-Lagacé.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire
Suzanne Béland, conseillère
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Yvon Bourassa, conseiller
Jean-Pierre Delisle, conseiller.

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Marius St-Amant, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

2008-06-150 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 2 juin 2008 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la session régulière du *5 mai 2008* et de la séance spéciale du *26 mai 2008* ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

2008-06-151 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la session régulière du *5 mai 2008* et de la séance spéciale du *26 mai 2008* soit et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 02-06-2008 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois ;

2008-06-152 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 02-06-2008.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19 h 45

Yvon Bourassa se retire de son siège à 19 h 51.

Monsieur Jules Boivin demande des éclaircissements relativement à une affiche du camping Le Relais installée dans l'emprise de la rue Principale. La Directrice générale & Secrétaire-trésorière explique aux membres du conseil et à monsieur Boivin que l'affichage publicitaire n'est pas permis si près de l'emprise municipale. Le conseil devra revoir la réglementation relativement à l'affichage sur l'ensemble du territoire.

Fin : 19 h 55

Yvon Bourassa reprend son siège à 19 h 55.

4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport des activités du mois de mai 2008.

5. Trésorerie

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal* qui stipule que la Directrice générale & Secrétaire-trésorière doit faire rapport au conseil, au moins une fois par semestre, de la situation financière de la municipalité, madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité dépose aux membres du conseil municipal l'état comparatif pour les activités du 1^{er} janvier 2008 au 30 avril 2008..

6. Adoption des comptes fournisseurs

2008-06-153 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 31 mai 2008 au montant de 52 624,98 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mai 2008.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

7. Engagement de crédits – Juin 2008

2008-06-154

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

Fossé chemin Ste-Marie	3 500 \$
Réparations diverses d'asphalte	5 000 \$
Fossé 2 ^e rang Price	6 000 \$
Lignage des rues 7 km	3 021 \$
Réparer fissures 2 000 m	4 875 \$
Fauchage des routes	3 000 \$
Matériel d'entretien général	15 000 \$
Rechargement chemins verbalisés	25 000 \$
Ponceau chemin St-Alphonse	4 500 \$
Rechargement 2 ^e rang Price	3 000 \$
Rechargement rang St-Georges	3 000 \$
Rech. Chemins Tawachiche Est & Ouest	14 000 \$
Asphalte froide	3 000 \$
Remorque – Atelier	5 065 \$
Total	97 961 \$

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour un montant de 14 396 \$ au poste Sous-traitance – Voirie (02-320-00-459) et 5 065 \$ au poste Immobilisation – Véhicule Voirie (22-300-00-724).

ADOPTÉE

8. Adoption du règlement 2007-472 modifiant le règlement de zonage 90-199 pour interdire les usages relatifs aux ports de plaisance, club de yacht, service de location de bateaux, rampe d'accès et autres ports de plaisance ainsi que pour en interdire l'extension ou l'agrandissement

ATTENDU QUE la municipalité peut modifier sa réglementation en matière de zonage ;

ATTENDU QUE les zones 25V, 40V, 42V et 43Ra forment tout le pourtour du Lac aux Sables;

ATTENDU QUE le Lac aux Sables est la source d'eau potable de la municipalité et qu'il doit être protégé;

ATTENDU QUE le comité de réflexion pour la protection du Lac aux Sables a fait des recommandations à l'effet que toute nouvelle marina devrait être interdite et qu'aucun certificat ne devrait être émis pour l'agrandissement des installations existantes;

ATTENDU QUE la modification apportée contient un objet nécessitant l'approbation des personnes habiles à voter ;

ATTENDU QUE des avis de motion du présent règlement ont été préalablement donnés lors de la séance du 7 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance régulière du 3 juillet 2007 ;

ATTENDU QUE l'avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique a été publié le 18 août 2007 et que cette dernière s'est tenue le 27 août 2007 ;

ATTENDU QUE suite à la tenue de l'assemblée publique de consultation, des commentaires ont été émis relativement aux bateaux à voile, mais compte tenu que la municipalité ne peut discriminer quant aux types d'embarcation, le second projet de règlement est adopté sans modification ;

ATTENDU QUE le second projet a été adopté lors de la séance régulière du 4 septembre 2007 et qu'aucune demande valide n'a été reçue;

2008-06-155 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement 2007-472 modifiant le règlement de zonage 90-199 pour interdire les usages relatifs aux ports des plaisance, club de yacht, service de location de bateaux, rampe d'accès et autres ports de plaisance ainsi que pour en interdire l'extension ou l'agrandissement.

ADOPTÉE

9. Adoption du règlement 2008-477 sur la renaturalisation des berges

ATTENDU QUE le Lac aux Sables est la source d'eau brute pour le système de distribution d'eau potable de la municipalité;

ATTENDU le nombre grandissant de résidence de villégiature sur le territoire de Lac-aux-Sables et principalement dans le bassin versant du Lac aux Sables;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 19 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C47-1) qui prévoit que toute municipalité peut adopter des règlements en matière d'environnement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné soit à la séance régulière de ce conseil tenue le 5 mai 2008;

2008-06-156 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement portant le numéro 2008-477 sur la renaturalisation des berges.

ADOPTÉE

10. Adoption du règlement 2008-478 concernant la circulation

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné, soit à la séance du 7 avril 2008;

2008-06-157 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement portant le numéro 2008-478 concernant la circulation.

ADOPTÉE

11. Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal – Règlement d'emprunt 2006-453

CONSIDÉRANT que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal;

2008-06-158 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

12. Assurance générale – Ajout de 2 emplacements (Réservoir et station de pompage aqueduc) et Bris de machine

2008-06-159 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à la MMQ d'ajouter deux emplacements, soient le réservoir et la station de pompage d'aqueduc aux immeubles de la municipalité, ainsi que d'ajouter la garantie Bris des machines pour une prime totale de 2 634,53 \$.

ADOPTÉE

13. CDC Mékinac – Prêt de la salle municipale de Lac-aux-Sables et aide financière

CONSIDÉRANT la demande déposée par la CDC Mékinac afin d'avoir la salle municipale de Lac-aux-Sables gratuitement pour la tenue d'une rencontre dans le cadre de la Tournée des organismes communautaires 2008-2009 qui se tiendra le 26 novembre 2008;

CONSIDÉRANT la demande de commandite de 150 \$ pour couvrir les frais de diffusion dans l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux et aussi dans le journal local et le site internet de la municipalité;

2008-06-160 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte de prêter la salle municipale de Lac-aux-Sables gratuitement à la CDC Mékinac pour la tenue de leur rencontre dans le cadre de la Tournée des organismes communautaires 2008-2009 qui se tiendra le 26 novembre 2008. Il est de plus résolu d'accepter la demande de diffuser l'avis sur le site internet de la municipalité et de prévoir une place dans les pages de la municipalité de L'Écho du Lac, mais de refuser la demande de commandite de 150 \$ pour l'annonce dans l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux.

ADOPTÉE

14. Octroi de contrat – Remplissage A.P.R.A. et cylindres d'air – Protection Incendie CFS Ltée

CONSIDÉRANT l'offre de service de Protection Incendie CFS Ltée relativement au remplissage des A.P.R.A. et des cylindres d'air;

2008-06-161 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat de remplissage des A.P.R.A et des cylindres d'air à Protection Incendie CFS Ltée pour une période de 2 ans, soit du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2010. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer l'entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

15. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2008

2008-06-162 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables dépose le projet de demande d'aide financière pour le rechargement en pierre 0-¾ sur une distance de 6,1 km sur chemin Tawachiche, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local pour l'année 2008.

ADOPTÉE

16. Appel d'offres sur invitation – Traitement de surface rue de l'Hôtel

2008-06-163 Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande des soumissions sur invitation pour le traitement de surface de la rue de l'Hôtel aux entreprises suivantes :

- Construction & Pavage Maskimo ;
- Construction & Pavage Continental ;
- Construction & Pavage Portneuf ;
- Les Entreprises Bourget inc. ;
- Sintra.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 27 juin 2008 à 11 h 00.

ADOPTÉE

17. CCE – Dépôt d'une recommandation

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif en environnement a adopté une recommandation lors de la réunion tenue le 14 mai dernier;

2008-06-164 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte le dépôt de la recommandation du Comité consultatif en environnement adoptée lors de la réunion du 14 mai 2008.

ADOPTÉE

18. Georges-Étienne Côté – Enlèvement des réservoirs

CONSIDÉRANT la lettre de monsieur Georges-Étienne Côté nous rappelant que le bail signé avec la municipalité en 1978 allait prendre fin le 30 novembre 2008 ;

CONSIDÉRANT que monsieur Côté demande l'enlèvement des réservoirs, tel que prévu à l'entente ;

2008-06-165 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de monsieur Georges-Étienne Côté à l'effet de ne pas renouveler le bail pour les réservoirs et de voir à l'enlèvement de ces derniers au plus tard le 30 novembre 2008 ainsi que de remettre le terrain à son état naturel. Il est de plus résolu d'affecter du surplus accumulé au poste de Sous-traitance - Incendie, une somme de 2 500 \$ pour effectuer les travaux.

ADOPTÉE

19. Appui au projet de loi C-207 – Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés dans les régions désignées)

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-207 vise à retenir les jeunes diplômés en région, de manière à contrer l'exode des jeunes et à combler une pénurie de main d'œuvre qualifiée ;

2008-06-166 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables :

- de demander aux députés fédéraux d'appuyer le projet de loi C-207, car il propose d'accorder un crédit d'impôt aux jeunes diplômés d'au plus 8 000 \$ aux nouveaux diplômés qui s'installent ou qui demeurent dans une région ressource pour y occuper un emploi ;
- qu'un projet de loi similaire instauré par le gouvernement du Québec existe depuis 2003 et qu'il a fait ses preuves ;
- qu'il n'en coûterait qu'environ 90 millions \$ à l'échelle canadienne pour implanter un tel programme ;
- d'appuyer toute mesure favorisant le développement des régions en aidant à prendre le virage technologique pour diversifier leurs secteurs d'activités et miser d'avantage sur la 2^{ième} et 3^{ième} transformation à l'aide d'une main d'œuvre hautement qualifiée ;
- de faire signer par nos membres et nos amis la pétition ci-jointe pour faire pression sur les députés fédéraux pour qu'ils appuient un tel projet de loi.

ADOPTÉE

Le conseiller Réal Marcotte se retire de son siège à 20 h 27 et déclare une possibilité de conflit d'intérêts dans la prochaine question à être prise en compte.

20. Tournoi de balle – Autorisation d'utiliser le parc Louis-Philippe-Fugère

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Réal Marcotte afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser le terrain du parc Louis-Philippe-Fugère pour la tenue du Tournoi de balle ;

2007-06-167 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise monsieur Réal Marcotte utiliser le terrain du parc Louis-Philippe-Fugère pour la tenue des activités reliées au 26^e tournoi de balle donnée qui se tiendra du les 18, 19 et 20 juillet 2008.

ADOPTÉE

Le conseiller Réal Marcotte reprend de son siège à 20 h 28 .

21. Demande de commandite – Défi têtes rasées

2008-06-168 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 50 \$ à Défi Têtes rasées.

ADOPTÉE

22. Femmes de Mékinac – Demande d’aide financière - Colloque

CONSIDÉRANT la demande de d’appui financier de 50 \$ déposée par Femmes de Mékinac pour la tenue d’un colloque ;

2008-06-169 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de 50 \$ pour la tenue du colloque de Femmes de Mékinac le 7 octobre 2008.

ADOPTÉE

23. APLV – Demande d’aide financière – Analyses d’eau 2008

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière déposée par l’Association des propriétaires du Lac Veillette relativement l’adhésion au Réseau de Surveillance Volontaire des lacs de villégiature québécois (RSV-lacs), soit un montant de 330 \$;

2008-06-170 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables accepte d’accorder une aide financière à l’Association des propriétaires du Lac Veillette couvrant 50 % des frais d’adhésion au Réseau de Surveillance Volontaire des lacs de villégiature québécois (RSV-lacs) de 330 \$ soit 165 \$ pour l’année 2008 et ce, sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

24. Dystrophie musculaire Canada – Autorisation de passage dans la municipalité

CONSIDÉRANT que le Tour cycliste Joël Belhumeur 2008 passera dans les rues de la municipalité le vendredi 22 août prochain ;

2008-06-171 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le Tour cycliste Joël Belhumeur 2008 pour la cause de Dystrophie musculaire à emprunter les rues de la municipalité de Lac-aux-Sables le vendredi 22 août 2008.

ADOPTÉE

25. Classique annuelle du St-Rémi – Caisse Desjardins de L’Ouest de Portneuf

2008-06-172 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables participe à la 7^e édition de la Classique annuelle Desjardins en commanditant un foursome au montant de 240 \$.

ADOPTÉE

26. Varia

26.1 Camping Paquin-Lahaie – Modification aux roulettes – Porter au rôle d’évaluation

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure. Le conseil désire prendre le temps de réfléchir sur le sujet avant de prendre une décision relativement au dossier des

roulottes sur tout le territoire de la municipalité et non pas seulement pour un terrain de camping en particulier.

26.2 Appel d'offres – Travaux d'aqueduc – Rue Principale

2008-06-173

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6) le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables mandate la firme IMS Experts-Conseils pour procéder à l'appel d'offres pour les travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sur une partie de la rue Principale selon les plans et devis pour construction en date du 30 mai 2008. Les soumissions seront reçues au plus tard le jeudi 26 juin à 15 h 00.

ADOPTÉE

26.3 Appel d'offres – Bloc sanitaire

2008-06-174

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6) le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande des soumissions sur invitation pour la construction d'un bloc sanitaire aux entrepreneurs suivants :

- Construction Guy Germain inc.;
- Construction Richard Champagne inc.;
- Construction Gaetan Hamelin;
- Construction D.E.L.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 27 juin 2008 à 14 h 00.

ADOPTÉE

26.4 Canadien National – Demande d'ajuster l'approche de la voie ferrée – Chemin Tawachiche

2008-06-175

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Canadien National de procéder à des travaux afin d'ajuster le niveau de l'approche de la voie ferrée située (# _____) sur le chemin Tawachiche, en la rabaissant.

ADOPTÉE

26.5 Appel d'offres – Construction d'un garage municipal

2008-06-176

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, demande des soumissions sur invitation pour la construction d'un garage municipal selon le plan préparé par Ghislain Bertrand aux entrepreneurs suivants :

- Construction Guy Germain inc.;
- Construction Richard Champagne inc.;
- Construction Gaetan Hamelin;
- Construction D.E.L.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 27 juin 2008 à 15 h 00.

ADOPTÉE

26.6 Avis de motion – Mur de soutènement

2008-06-177

Jean-Pierre Delisle donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera un règlement visant à régir l'implantation des murs de soutènement sur l'ensemble du territoire selon ce que prévoit le projet de règlement 2008-479 modifiant le règlement de zonage 90-199 relativement aux murs de soutènement.

26.7 Adoption du règlement 2008-479 modifiant le règlement de zonage 90-199 relativement aux murs de soutènement

CONSIDÉRANT que la municipalité peut modifier sa réglementation en matière de zonage;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été préalablement donné soit à la séance régulière du 2 juin 2008;

2008-06-178

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement 2008-479 modifiant le règlement de zonage 90-199 relativement aux murs de soutènement.

ADOPTÉE

26.8 Téléphone et micro-ondes – Kiosque PPVM

2008-06-179

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables fournisse un téléphone cellulaire à la carte pour les urgences. Advenant que le signal ne soit pas suffisant, la municipalité procédera à l'installation d'un téléphone fixe pour les appels locaux seulement. Un micro-ondes sera fourni par la Brigade des incendies.

ADOPTÉE

26.9 Révision de la structure organisationnelle de la municipalité

2008-06-180

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables étudie la structure organisationnelle de la municipalité avec comme principaux mandats :

1. d'établir des objectifs;
2. de proposer un ou des moyens de faire le suivi des travaux;
3. de mettre en place un système d'évaluation des employés.

ADOPTÉE

26.10 Transport Canada – Anti-sifflet aux traverses de voie ferrée

2008-06-181

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à Transport Canada d'appliquer l'anti-sifflet aux passages à niveau suivants :

- rue Principale;

- rue Bourassa;
- chemin du Lac-Huron;
- chemin St-Charles.

ADOPTÉE

26.11 Offre de service – Claude Grenier Ressources humaines inc.

2008-06-182

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables mandate la firme Claude Grenier Ressources humaines inc. pour le recrutement et la sélection pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier. Une enveloppe budgétaire de 3 000 \$ est votée pour couvrir les frais de tout le processus d'embauche.

ADOPTÉE

26.12 Motion de remerciements et de reconnaissance – Madame Nathalie Vallée

2008-06-183

Il est résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adresse à madame Nathalie Vallée une motion de remerciements et de reconnaissance pour l'excellent travail. Elle nous a facilité la tâche tout en dirigeant professionnellement notre municipalité. Merci et nous sommes reconnaissant de toutes vos années avec la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 20 h 56

Fin : 21 h 20

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

27. Levée de l'assemblée

2008-06-184

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 21 h 20.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant,

Mme Nathalie Vallée,

Maire

Directrice générale &
Secrétaire-trésorière